

AVIS DE VACANCE DE POSTE

 Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime	Date de diffusion : 28/01/2026	Date limite de candidature : 27/02/2026	Voie : <input checked="" type="checkbox"/> Statutaire <input type="checkbox"/> Contractuelle	REF DE L'OFFRE A RAPPELER* : 569/26-1
	Nombre de poste à pourvoir : 1		Durée du contrat :	
N° de poste : (569)		Diffusion : <input checked="" type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe	<i>*Indiquer uniquement cette référence sur votre candidature</i>	

OFFICIER DE GARDE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ROUEN-GAMBETTA

Filière(s) et plage(s) de grades du poste

<input checked="" type="checkbox"/> SPP	<input type="checkbox"/> ADMINISTRATIF	<input checked="" type="checkbox"/> TECHNIQUE	<input type="checkbox"/> SOCIALE
Plage de grades :			
Lieutenant de 2 ^{ème} classe à lieutenant de 1 ^{ère} classe	-	-	-
Restrictions :			
-	-	-	-
Temps de travail :			
Régime de travail mixte Officier de garde	-	-	-

Affectation fonctionnelle :



 Sous-direction Territoires et compétences
 Humaines
 Groupement territorial Sud

Affectation géographique :



 Centre d'incendie et de secours de Rouen
 Gambetta
 26 boulevard Gambetta
 76 000 ROUEN

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
 Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
 Protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;
 Secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Chefferie du centre d'incendie et de secours.

Liaisons fonctionnelles

Internes : Chef de centre, CODIS et équipe de garde.
Externes : Usagers du service public, autres intervenants des services de santé et d'urgence, forces de l'ordre.

Dimensionnement actuel du CIS

133 sapeurs-pompiers professionnels ;
 53 sapeurs-pompiers volontaires ;
 1 PATS ;
 Nombre d'interventions en 2024 : 10916

Missions principales

Sous l'autorité du chef de Centre :

Diriger les personnels de l'équipe de garde en veillant à ce que ces derniers respectent les dispositions du règlement intérieur et du règlement opérationnel ;
S'assurer du respect des consignes et notes de service ;
Veiller à la bonne distribution des tâches ;
S'assurer du respect et de la compréhension de la politique générale du corps départemental.

Au plan des missions opérationnelles pendant la garde :

Assurer des fonctions de chef d'agrès tout engin en fonction et les fonctions de chef de groupe ;
Contrôler la présence et l'équipement individuel des agents aux rassemblements de l'équipe de garde et mettre à jour la feuille de garde ;
S'assurer du maintien de l'effectif minimum de garde, proposer et prendre toute mesure afin de le maintenir ;
Assurer, en relation étroite avec le chef de bureau planification des activités opérationnelles ou à défaut le chef de centre ou son représentant, les passations de consignes entre garde descendante et garde montante ;
Informer sans délai le CODIS et son chef de centre de tout évènement important, incident, accident ou anomalie ;
Prendre toute mesure conservatoire lorsqu'il estime qu'un agent n'est pas apte à assurer ses fonctions opérationnelles et en rendre compte sans délai au chef de centre ;
Demander au CODIS l'ajustement des moyens déclenchés en fonction des informations particulières qu'il pourrait détenir ;
Veiller à l'engagement rapide des moyens du centre ;
Contrôler le bon fonctionnement du standard opérationnel, et la bonne exécution des procédures liées à la rédaction des CRSS ;
Assurer une vigilance sur le niveau d'engagement de l'équipe de garde. A cette fin, informer le CODIS directement ou par l'intermédiaire du standard opérationnel de toute situation critique. De plus, lorsque l'intervention n'est pas sous l'autorité de l'officier de la chaîne de commandement, veiller à la relève des équipes engagées ;
Rechercher les personnes disponibles en cas de situation exceptionnelle de sa propre initiative ou sur demande du CODIS ;
Assurer la pérennité opérationnelle des matériels, en veillant à leur remise en bon état sans délai. Veiller de la même façon à la remise en état des EPI (équipements de protection individuelle) ;
Sous sa responsabilité, déléguer une partie de ses missions à l'adjoint à l'officier de garde.

Au plan des missions de gestion :

Contrôler le respect du programme journalier et en cas de besoin, veiller à l'adapter pour tenir compte de circonstances exceptionnelles en s'assurant du maintien de l'effectif ;
S'assurer, en respect du règlement intérieur, notamment de la bonne gestion des congés, des autorisations d'absence, des demandes d'échanges de garde ainsi que des demandes de récupérations ;
S'assurer du respect des procédures de déclaration des accidents de travail ;
Autoriser en cas de situation exceptionnelle l'absence d'un agent sur son temps de garde en veillant à rendre compte au chef de centre et en prenant toute disposition pour maintenir l'effectif minimum de garde ;
Veiller au bon entraînement physique des personnels dans le respect de la disponibilité opérationnelle des effectifs ;
Veiller à un maintien des connaissances professionnelles des agents en s'assurant notamment du respect du plan de formation interne élaboré par le chef de centre ;
Réaliser les entretiens professionnels annuels des personnels placés sous son autorité ;
Assurer une veille sociale de ses personnels notamment en s'assurant d'une aide adaptée aux personnels en difficulté ;
S'assurer en son absence de son remplacement ;
Sous sa responsabilité, déléguer une partie de ses missions à l'adjoint à l'officier de garde.

Missions secondaires

En complément de ses missions, il peut se voir confier des missions ou tâches ponctuelles, nécessaires au bon fonctionnement du centre.

Emploi opérationnel (SP)



Emploi opérationnel : Chef d'agrès tout engin et chef de groupe

Formations et diplômes Une expérience de sous-officier de garde ou d'adjoint à un officier ou à un sous-officier de garde serait appréciée ;
Devra posséder ou suivre les formations d'officier de garde, ou équivalent.

Connaissances

Du fonctionnement de l'établissement ;
Du secteur géographique d'intervention ;
Du fonctionnement d'un CIS mixte ;
Des outils de gestion de l'alerte.



Savoir-faire

Expérience d'encadrement d'une équipe de garde appréciée ;
Maîtrise des outils informatiques ;
Aptitude au management.

Savoir-être

Dynamisme, maîtrise de soi ;
Rigueur, discréetion ;
Sens du service public.



Une équipe

Encadrement

Matériels et effets

- Effets d'habillement
- Logement de fonction
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable / tablette
- Badge d'accès
- Carte de pointage
- Badge télépéage
- Moyens matériels du centre de secours
- Moyens informatiques et bureautiques.



Rémunération

Selon la délibération du CASDIS en vigueur

- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire



Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / amicale interne

Restauration collective

Contacts



Chef du groupement territorial Sud

02.32.18.49.01

Cheffe de centre d'incendie et de secours de

Rouen Gambetta

02.35.58.33.00



Service des Recrutements

02.32.70.70.36

Comment candidater ?

- ✓ Adresser votre candidature à Monsieur le Président du Conseil d'Administration
- ✓ Joindre une lettre de motivation et un CV (indiquer la référence de l'offre page 1)
- ✓ Agent interne : faire valider votre candidature par votre supérieur hiérarchique
 - Candidatures à transmettre via Noria :
Noria/Espaces documentaires/Ressources Humaines/Recrutement
- ✓ Candidatures externes, joindre une lettre de motivation et un CV (indiquer la référence de l'offre page 1) en format PDF via le site internet du SDIS 76 : <https://www.sdis76.fr/offres/>